

LE PRESIDENT

Abidjan, le

N° _____/COCAN/PR/DEX

**NOTE A LA HAUTE ATTENTION DE SON EXCELLENCE
MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE**

Objet	Dénonciation des manœuvres du Ministre des Sports
	<p>La présente vise à appeler votre haute attention sur les manœuvres du Ministre des Sports tendant à déstabiliser le COCAN 2023.</p> <p>Je ne me serais pas permis de vous écrire si la gravité des faits ne l'exigeait pas.</p> <p><u>Les faits</u></p> <p>Par correspondance en date du 19 décembre 2021, le Directeur de Cabinet du Secrétaire Général de la CAF informait le COCAN de l'arrivée à Abidjan, le 27 décembre 2021, d'une mission en vue d'une séance de travail avec le COCAN 2023.</p> <p>A cette correspondance, le Directeur Exécutif du COCAN a répondu pour en accuser réception et affirmer sa disponibilité à prendre toutes les dispositions utiles en vue de réserver bon accueil et bon séjour à ladite délégation.</p> <p>Dans cette attente, le 24 décembre 2021, le COCAN recevait copie d'une autre correspondance que le Secrétaire Général de la CAF adressait au Ministre DANHO Paulin. Il y était précisé : « Monsieur DANHO Paulin Claude, Ministre de la Promotion des Sports et de l'Economie Sportive, Président du COCAN 2023 ».</p>

Le même jour, vendredi 24 décembre 2021, recevant les membres de la délégation ivoirienne devant participer à divers titres à la CAN TOTALEnergie Cameroun 2021, Monsieur DANHO Paulin déclarait : « après concertation avec la CAF je mettrai en place une Task-force de 6 personnes qui ira au Cameroun en mission d'observation. A son retour, cette Task-force constituera le noyau opérationnel qui assurera l'organisation de la CAN 2023 en étroite collaboration avec le bureau de la CAF qui viendra s'installer à Abidjan dès la fin de la CAN Cameroun ».

Le lundi 27 décembre 2021, la Directrice de la Communication du Ministre en charge des Sports reprenait les mêmes déclarations au cours d'une conférence de presse qu'elle a organisée à cet effet.

Le même jour, les membres de la Direction du COCAN venus à l'aéroport Félix HOUPHOUËT-BOIGNY accueillir la délégation de la CAF se sont entendus dire que contrairement aux usages en la matière, ceux-ci ne se rendront pas au siège du COCAN. Ils iront au siège de la FIF puis au Cabinet du Ministre des Sports. Ce qui corroborait les positions affichées quelques heures plus tôt par le Directeur de Cabinet du Ministre des Sports.

Bien plus, au cours de la séance de travail tenue ce jour au stade d'Ebimpé avec la délégation de la CAF, le Cabinet du Ministre a informé les participants qu'un comité Ad'hoc sera bientôt mis sur pied pour organiser la CAN 2023.

La délégation de la CAF, qui était venue à Abidjan pour une séance de travail avec le COCAN est donc reparti sans rencontrer le COCAN.

Commentaires

Les faits ci-dessus relevés appellent des observations suivantes :

- Monsieur DANHO Paulin n'a toujours pas renoncé à son désir de présider le COCAN qu'il avait exprimé dans le projet de décret qu'il avait soumis à la signature de Monsieur le Président de la République à cette fin. Il avait même fait une note à la très haute attention du Chef de l'Etat en soutien à ce projet de texte.
- Monsieur DANHO Paulin, ayant échoué à composer la Direction du COCAN selon sa volonté, veut, par une voie détournée y parvenir en recourant à la mise en place d'une TASK force qui ne sera rien d'autre qu'un organe parallèle au COCAN.
- Monsieur DANHO Paulin, par ses manœuvres, contribue à détériorer les bons rapports que le COCAN a jusque-là entretenus avec la CAF
- Monsieur DANHO Paulin, par ces incursions incessantes perturbe le fonctionnement régulier du COCAN

Suggestions

Au regard de ces faits et de leurs implications, je suggère à votre Excellence d'interpeller, alors qu'il est encore temps, Monsieur DANHO Paulin afin qu'il respecte les décrets pris par Monsieur le Président de la République pour l'organisation et le fonctionnement du COCAN.

Telle est l'économie de la présente note.

François Albert AMICHIA